

S T R O L L A D A R V R O

19, Rue du Froust

29 (S) Q U I M P E R

BULLETIN INTERIEUR DE LIAISON

N° 1

JUIN 1972

Par suite d'une erreur qu'il serait souhaitable de ne pas voir se renouveler, la presse fut informée, (avant certains membres du Comité Directeur) de la décision de S A V de présenter des candidats aux élections législatives.

Nous espérons que nos collaborateurs voudront bien nous en excuser.

" A V E R T I S S E M E N T "

Ce bulletin a été créé par décision du Comité Directeur en vue d'améliorer la circulation de l'information entre les membres de S A V.

La formation et l'information des militants seront donc assurées par les supports suivant :

- . Le mensuel "L'AVENIR DE LA BRETAGNE" paraissant durant la première décade du mois.
- . Le présent bulletin paraissant durant la deuxième décade.
- . Le bulletin de formation "SAV KELEIER", paraissant durant la troisième décade du mois.

Il est donc instamment demandé à tous nos adhérents de communiquer toutes les nouvelles concernant la constitution et la vie des fédérations et sections à :

- STROLLAD AR VRO
Affaires Intérieures
"Service du Bulletin Intérieur"
2, rue des 3 frères Le Goff
22 - SAINT-BRIEUC -

(2)

En particulier, il est demandé aux Secrétaires de Fédération de s'astreindre à expédier à Saint-Brieuc un compte-rendu des activités de leur Fédération, avant le 27 de chaque mois, en vue de le publier partiellement ou totalement dans le bulletin intérieur.

-OoOoOoOoOoOoOoOoOo-

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 14 MAI 1972

La première réunion du Comité Directeur provisoire du Strollad Ar Vro a eu lieu à Rennes le Dimanche 14 Mai. Après les comptes-rendus des diverses Fédérations sur leurs activités, ont été étudiées les modalités de développement des sections de Nantes, Rennes, Lorient, Quimperlé et Lamballe.-

Sur le plan des structures, il a été décidé que le Comité Directeur actuel restera en place jusqu'à la constitution complète de l'organisation. En conséquence le Comité Directeur élira un bureau exécutif début Septembre (se reporter au règlement intérieur). Dans l'immédiat, chaque membre du Comité Directeur a reçu une tâche en rapport avec ses compétences et ses centres d'intérêt.

La constitution de deux commissions l'une pour les affaires sociales, l'autre pour les élections législatives a été décidée.

Les relations entre l'Avenir et le Strollad Ar Vro resteront ce qu'elles sont aujourd'hui : soutien réciproque sans inféodation; il va sans dire, et mieux en le disant, que le journal doit faire l'objet du soutien "tous azimuth" des adhérents : informations, articles, photos, abonnements, publicité (dans l'Avenir et pour lui) dépôts chez les professionnels de la presse, ventes au numéro dans les fêtes folkloriques, comme le font, d'ailleurs depuis longtemps de nombreux militants.

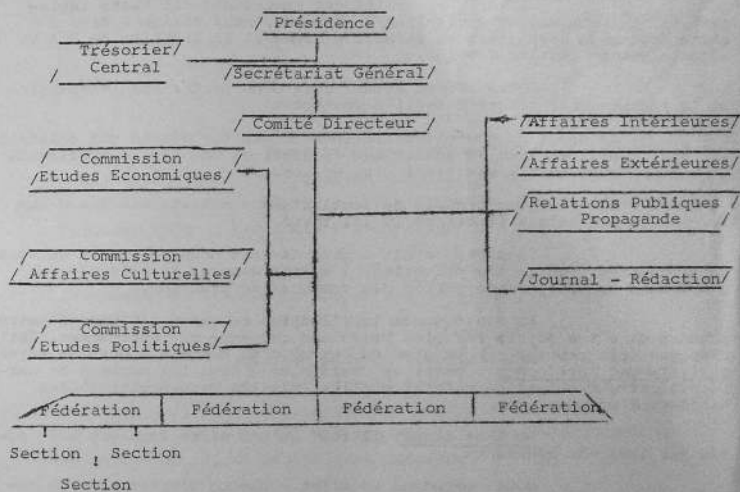
Pour améliorer l'information des adhérents, notre camarade CARIOU, étudiant a été chargé d'éditer un bulletin qui paraîtra entre l'Avenir et SAV Keleier.

Là aussi toutes les informations, tous les articles seront les bienvenus, compte-tenu de la spécialisation de ce bulletin intérieur.-

(3)

A la suite de la réunion du Comité Directeur à Rennes il a été estimé que le stade actuel du développement de S A V permettait de déconcentrer un certain nombre de fonctions et de nommer un comité exécutif. Il va de soi que cette structure sera revue, améliorée et adaptée chaque fois que S A V aura atteint un nouveau stade de développement.

La structure actuelle est donc la suivante :



Monsieur Bernard MACE travaillera désormais à plein temps pour S A V, comme permanent.-

- OoOoOoOoOoOoOoOo-

"AVERTISSEMENT"

URGENT

Un Homme d'une soixante d'années, environ 1m75, teint hâlé, visage étroit, cheveux très grisonnants et courts, parlant le basque le français, l'espagnol et l'allemand, très au courant des relations entre le Pays Basque et la Bretagne, circule actuellement en Bretagne. Il prétend appartenir au mouvement basque ENEBATA.

En fait, il n'appartient en aucune manière au mouvement basque : c'est un escroc et il travaille pour des organisations de renseignements. Prévenir d'urgence toutes personnes qu'il pourrait contacter dans votre secteur.

COMMUNIQUE DU SERVICE DES AFFAIRES INTERIEURES

Le souci principal des dirigeants de S A V est actuellement de donner au parti au moins la dimension des partis français, dimension qu'aucun parti ni aucun mouvement breton n'ont jamais encore atteint. N'oublions pas qu'en effet notre but n'est pas de créer un courant d'opinion marginal.

Enfin la proximité des prochaines élections législatives, qui pourraient avoir lieu en Automne, nous oblige à être à cette époque un parti fort et structuré, même si la création de S A V ne date que de Février dernier.

Notre effort actuel doit donc porter sur l'expansion et le recrutement, ce qui devrait permettre :

- . de créer de nouvelles sections, d'étoffer celles qui existent déjà et donc de donner aux Fédérations une taille suffisante pour qu'elles puissent être efficaces.
- . de créer des comités de soutien aux candidats de S A V aux prochaines élections législatives.

En outre, cette action devrait nous permettre de nous rapprocher de l'un de nos objectifs, à savoir assurer la présence de S A V dans la plus grande partie des communes de Bretagne.

En conséquence la direction du parti a décidé d'entreprendre dans les délais les plus brefs une campagne de recrutement. Cette campagne doit reposer sur la mise en oeuvre d'un certain nombre de moyens parfaitement coordonnés : envoi de manifestes à tous les membres de certaines catégories socio-professionnelles, visites personnelles à des "leaders d'opinion" etc....

En même temps, il faut qu'une autre campagne soit menée par tous nos adhérents.

Nous demandons en effet à chacun d'entre vous de recruter au moins un adhérent nouveau avant le 31 Juillet. L'expérience semble montrer que cela est plus facile qu'il n'y paraît.

A cet effet, nous avons joint à ce bulletin intérieur un manifeste et un bulletin d'adhésion supplémentaire. Il va de soi que vous pouvez demander d'autres bulletins d'autres manifestes au siège du parti si nécessaire.

Par ailleurs, pour vous aider dans votre tâche, nous allons déclencher dans certains régions de Bretagne des campagnes d'affiches "S A V".

Nous espérons que l'objectif de doublement de nos effectifs sera atteint avant le 31 Juillet et que certains d'entre vous auront même réussi à créer des sections.

Nous sommes sûrs que l'intérêt de cette campagne ne vous échappera pas, de même que son rôle essentiel dans la mise en oeuvre de notre politique d'expansion, pour les mois de Juin et Juillet 1972.

C'est pourquoi la direction de S A V compte fermement sur chaque adhérent pour que le parti soit prêt à affronter les prochaines élections législatives.

Le Services des Affaires Intérieures.

COMMUNIQUE

L'Agence de Presse Bretonne M.P.B communique à la demande de "STROLLAD AR VRO" Parti National Breton et Fédéraliste Européen :

Quimper M.P.B. 25/5/72 - Dépêche 151

Le Parti National Breton "STROLLAD AR VRO" - S A V - présentera aux élections législatives de 1973 un candidat dans chacune des circonscriptions des cinq départements bretons, soit 33 candidats sous le sigle S A V.

Notons que le Parti National Breton S A V rassemble des Bretons de toutes les familles politiques au-delà des clivages droite-gauche.

Pour cette opération électorale, le Parti National Breton S A V s'est associé avec d'autres partis régionalistes de l'hexagone, ce qui lui permettra de bénéficier de la radio et de la télévision pendant la campagne électorale, le quorum des 75 candidats étant dépassé.

(5)

SONDAGE, effectué par les Etudiants en
Seconde année de droit de Brest à Quimper - Brest - Chateaulin
et Morlaix.

- . Considérez-vous la réforme régionale comme actuellement indispensable ?
OUI : 66 % NON : 20 % Sans opinion : 3 %
- . Vous sentez-vous directement concerné par cette réforme ?
OUI : 50 % NON : 39 %
- . Quest-ce qui semble le plus indispensable à la région telle que vous la concevez ?
Un préfet de région : 22 %
Une autonomie financière : 14 %
Une assemblée élue : 46 %
Sans opinion : 7 %
- . Vous considérez-vous comme étant suffisamment informé sur le projet de loi de 1971 organisant les régions ?
OUI : 26 % NON : 62 % Sans opinion : 1 %
- . Souhaiteriez-vous en "apprendre plus" ?
OUI : 73 % NON : 15 % Sans opinion : 1 %
- . La région doit-elle, pour vous, représenter :
Une simple juxtaposition de départements : 24 %
Une véritable entité vivante : 57 %
Sans opinion : 8 %
- . Auriez-vous souhaité un nouveau référendum sur le projet de loi ?
OUI : 4 % NON : 44 % Sans opinion : 4 %
- . Préférez-vous :
Elire directement vos représentants à l'Assemblée régionale : 68 %
Ou laisser ce rôle aux élus actuels (députés, sénateurs) : 15 %
Sans opinion : 6 %
- . Les représentants des syndicats et organismes professionnels devraient-ils y siéger ?
OUI : 76 % NON : 12 % Sans opinion : 1 %
- . Comment envisagez-vous l'avenir de la Bretagne dans le cadre de la réforme régionale :
lié à la conception française de la régionalisation : 56 %
inchangé : 13 %
autonome : 11 %
sans opinion : 9 %

(6)

• Attendez-vous de la réforme régionale des améliorations dans votre vie courante ?

OUI : 66 % NON : 19 % Sans opinion : 4 %

• Que pensez-vous du fait que les décisions concernant votre région aient été jusqu'alors, prises par Paris ?

BON : 14 % MAUVAIS : 70 % Sans opinion : 5 %

Si on considère que dans l'esprit du peuple "autonomie" = "séparatisme" ce sondage est bon.

-0o0o0o0o0o0o0o0-

LES RAISONS DE NOTRE SILENCE

Nos adhérents auront pu s'étonner de ne pas voir le Comité Directeur de S A V prendre position dans les deux derniers conflits qui ont éclaté en Bretagne dernièrement, celui du Joint Français et celui des producteurs de lait.

Ces silences ne sont pas dus bien sûr au désintéressement de S A V à un problème social, comme celui du joint Français ou à un problème économique comme celui des producteurs de lait et des transformateurs de ce produit.

Nous pensons qu'un parti politique sérieux ne doit pas prendre de position sans une connaissance parfaite des problèmes soulevés. Pour cela il faut qu'un réseau de renseignement fonctionne. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Dès que nos structures définitives seront en place, nous pourrons entrer en action d'une manière efficace.

Le Comité Directeur.

-0o0o0o0o0o0o0o0-

L'ENTRAIDE BRETONNE, 15, rue Guy Moquet - PARIS 17ème - métro : Brochant.
- Accueil - Conseils - Informations.

Offres et demandes de Chambres
Orientation vers les Emplois disponibles par le canal de l'A.N.P.E.
Permanences : Samedi et Lundi de 15 h à 18 h - tél : 228.37.04.

-0o0o0o0o0o0o0o0-

(7)

NOUVELLES DES FEDERATIONS

- Fédération de Saint-Brieuc (Goëlo-Penthièvre)

La permanence de la fédération du Goëlo-Penthièvre se tiendra tous les samedis de 16 h à 19 h,

2, rue des 3 Frères Le Goff à Saint-Brieuc
(tél : 33.64.83)

Le bureau de la fédération du Goëlo-Penthièvre est ainsi constitué ;

- Secrétaire fédéral : Loïg LE GLATIN
- Trésorière : Solange JAMET

La section de Saint-Brieuc est constituée et les responsables de la section sont :

- Secrétaire : Loeiz MENEZ
- Trésorier : Gervais GAUTIER

- Fédération du Trégor

Le bureau de la fédération du Trégor est ainsi constitué

- Secrétaire fédéral : Pol LE DORE
- Trésorier : Antoine LE BARS

- Fédération des Bretons dispersés

Etant donné le nombre d'adhérents de S A V dispersés, la création de la fédération des Bretons dispersés, distincte de la fédération de Paris-Ile-de-France a été décidée.

- Fédération de Paris

Le bureau de la fédération de Paris Ile-de-France est ainsi constitué :

- Secrétaire fédéral : Alphonse SAMSON
cadre de banque, demeurant : 2, Allée C. Deloncle
94 VINCENNES.
- Trésorier : Bernard GUILLEMOT
Contrôleur Social, demeurant : 36, Av. F. Roosevelt
94 VINCENNES.

a) Constitution de quatre sections :

- Section des Etudiants de H.E.C. :

Responsables : Messieurs BODROS & DURANCE.

(8)

- Section des Hauts-de-Seine : comprenant provisoirement les adhérents de Versailles et du triangle Massy-Palaiseau - Longjumeau.

Responsable : Job RADENAC
Agent Technique, demeurant : 9, Av.E.Herriot
91 BURES-S/YVETTE

- Section du Val-de-Marne : s'étendant au Sud à une partie de l'Essonne.

Responsable : Augustin MARZIN
Ingénieur, Electronicien, demeurant : 79, rue de Bonneuil
94 SAINT-MAUR

- Section de la Ville de Paris : à laquelle sont rattachés pour le moment les adhérents n'appartenant pas aux sections précédentes.

Responsable : René RASMUSSEN
Expert Arts Primitifs, demeurant : 82, rue d'Assas
75 PARIS 6ème.

Ces sections vont oeuvrer d'ici fin Juin en vue d'obtenir de nouvelles adhésions (réunions locales, contacts auprès de personnes connues n'ayant pas encore adhéré). Une équipe sera présente à la Fête de Poissy dimanche 4 Juin (vente Avenir, et proposition de manifestes).

Nous sommes actuellement en région parisienne une cinquantaine d'adhérents actifs, nous comptons d'ici les vacances dépasser la centaine.

Nomination d'un responsable chargé au niveau de la Fédération de la diffusion de l'Avenir. Il s'agit de Maël COURTIAL, Inspecteur Commercial, 71 S, route du Pavé Blanc à Clamart. Il a à sa disposition les sections qui pourront nommer un adhérent chargé de trouver les moyens locaux de diffusion auprès de la population bretonne. Maël COURTIAL centralisera les demandes pour les transmettre à l'Avenir.

b) Activités de Mai :

- A la suite des contacts pris par les adhérents auprès de personnes relevées dans nos fichiers et susceptibles d'être des nôtres un certain nombre d'adhésions est attendu.

- Arènes de Lutèce : Une équipe de six militants a vendu 108 Avenir, (somme recueillie : 216 Fr dont 86,40 pour la Fédération) distribué de nombreux manifestes et recueilli une somme de 151,55 Fr pour SKOAZELL VREIZH (secours aux familles des détenus politiques bretons) nouvelles adhésions attendues.

La prochaine réunion de la Fédération aura lieu fin Juin. La date sera fixée sous peu. Elle nous permettra de refaire le point et de préparer les vacances. (actions en Bretagne à la disposition de nos camarades des fédérations et sections de Bretagne).

(9)

L' A V E N I R D E L A B R E T A G N E

Si nous pouvons assurer gratuitement à nos adhérents le service du présent bulletin et du bulletin de formation "SAV KELEIER", par contre il nous est impossible d'en faire autant pour l'AVENIR.

La direction de ce périodique ayant l'obligeance de prêter chaque mois ses colonnes à S A V, les adhérents du Strollad Ar Vro doivent s'efforcer d'aider ce journal qui constitue par ailleurs l'une des trois sources d'information essentielles du parti.

Il est donc demandé aux adhérents de S A V qui ne sont pas abonnés à l'AVENIR DE LA BRETAGNE de le faire dans la mesure où ils le peuvent.

Abonnement : 1 AN 20 Fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT A
L'AVENIR DE LA BRETAGNE

Je souscris un abonnement d'un an à l'AVENIR DE LA BRETAGNE.

NOM PRENOM

ADRESSE

PROFESSION

FEDERATION SECTION

Ci-joint () C.C.P. () CHEQUE () MANDAT-LETTRE

B.P. 103 - 22 - SAINT-BRIEUC tél : 33.35.88 C.C.P. 11 32 86 RENNES

